

Rapport d'activité
Centre Patronal
Fédération patronale vaudoise



Centre Patronal



Fédération Patronale
Vaudoise

21



Rapport d'activité 2021

Dans ce contexte économique toujours marqué par la pandémie, nombre d'entreprises vaudoises font preuve d'une résilience remarquable et ne cessent d'innover afin de se développer.

Au travers d'une série de portraits réalisés en partenariat avec le quotidien *24 heures*, nous avons voulu montrer ce dynamisme et cette volonté de développement dans le secteur très vaste de la production alimentaire. Lorsque le savoir-faire artisanal et l'innovation technologique se rencontrent, c'est un véritable pôle d'excellence qui se développe dans notre canton.



Nos activités

Le Centre Patronal est une entreprise de services qui a la particularité de déployer également une activité de nature politique. Le large éventail de ses prestations s'oriente tout naturellement vers les services aux entreprises et aux entrepreneurs.

- ① Caisse AVS et services des allocations familiales
- ② Département des finances et des institutions de prévoyance
- ③ Département de la politique générale
- ④ Département de la formation, du marketing et des ventes
- ⑤ Département des associations
- ⑥ Département des services transversaux



Sommaire

- 06 Mot du président et du directeur
- 09 Chiffres-clés CP/FPV
- 10 La nouvelle station de pompage
- 12 Le CP assure
- 15 Institutions sociales
- 16 Le CP conseille
- 18 Le CP défend
- 20 Le CP forme
- 22 Le CP soutient et accompagne
- 24 Le CP informe
- 26 Le CP connecte
- 28 Aliments des champs, cultures high-tech
- 34 Associations et groupements
- 40 Représentation
- 42 Organes
- 44 Direction

2021, entre lassitude, rebond et incertitudes

Le Covid-19 a continué de constituer la trame de l'année 2021. Le premier semestre a été marqué par le déploiement de la campagne de vaccination mais aussi par des mesures extrêmement sévères touchant plusieurs secteurs, et le second par l'introduction du fameux certificat permettant à ceux qui en disposaient de mener une vie à peu près normale. Malgré ce contexte difficile, la plupart de nos entreprises ont tiré leur épingle du jeu.

Par Christophe Reymond et Stéphane Krebs



Un virus qui perdure

La Suisse et le monde ont traversé 2021 avec la pandémie en toile de fond, et cela a pesé lourd. Tout le premier semestre a été marqué par des mesures parfois drastiques, la plus marquante consistant en la fermeture des cafés, restaurants, salles de concert, cinémas, théâtres, lieux de formation ou clubs de sport. Assouplies pour certaines, elles n'en ont pas moins pesé sur les activités de nombreuses entreprises, sans compter que toutes, sans exception, ont continué d'être affectées dans leur organisation par les prescriptions les plus diverses, des plans de protection au télétravail « obligatoire ».

Commencée dès le début de l'année, la campagne de vaccination est très vite apparue comme le seul moyen par lequel les autorités politiques oseraient relâcher quelque peu le carcan. Cette vision extrêmement sécuritaire a en particulier été illustrée par l'Office fédéral de la santé publique, tant dans son interprétation des données que dans sa communication. Parallèlement, les moyens mis en œuvre pour proposer le vaccin à la population ont été remarquables : centres de vaccination à l'organisation parfaite, offres à l'égard des entreprises, systèmes informatiques performants.

Un certificat Covid qui divise

Le passeport sanitaire délivré ensuite de la vaccination aura, lui, marqué le second semestre 2021. Car à peine les mesures les plus sévères avaient-elles été levées que le Conseil fédéral faisait du certificat Covid l'alpha et l'oméga de la politique sanitaire. En l'imposant pour nombre d'activités, puis en rendant payants les tests qui en permettaient aussi la délivrance, le gouvernement opérait bien entendu une pression considérable en faveur du vaccin. Sa position était désormais justifiée par la nécessité de préserver le système de santé, c'est-à-dire de conserver les capacités nécessaires pour soigner les malades atteints du Covid et d'assumer en parallèle les autres soins intensifs. On relèvera à cet égard les interrogations jamais dissipées sur l'évolution de ces fameux lits d'urgence, dont le nombre a fondu depuis le début de la crise.

Tout ce système n'a pu qu'accréditer la thèse que l'appareil médico-sanitaire se gérait à sa guise, au point de dicter ses choix à la politique. Il a contribué à l'ambiance délétère qui a régné autour du certificat Covid, en particulier avant la votation de novembre relative à la loi qui en consacrait la base légale. Les controverses ont partagé les familles, troublé des liens amicaux et trouvé aussi certains échos au sein des entreprises. Leur ampleur et leur dureté apparaissent symptomatiques de ce que la crise du Covid a révélé du sentiment de perte de maîtrise du citoyen face à l'État, à l'administration, au monde numérique.

Une économie qui résiste

Dans un contexte demeuré très agité, la bonne surprise de l'année 2021 aura été constituée par la situation de nos entreprises. Pour résumer les choses en quelques mots, on dira qu'un certain nombre d'entre elles ont continué de souffrir (dans les activités en lien avec le tourisme et celles qui touchent à l'événementiel), mais elles ne représentent pas la majorité. La croissance du PIB a été telle que la Suisse a rattrapé la diminution enregistrée en 2020 à cause de la pandémie. Les masses salariales ont connu une évolution à la hausse étonnamment marquée. Le marché du travail est retourné à l'offre, avec des manques avérés dans la logistique, l'industrie alimentaire, la santé et même l'hôtellerie-restauration.

Les entreprises suisses et vaudoises semblent ainsi avoir remarquablement résisté. C'est le cas d'abord parce qu'avant le déclenchement de la crise du coronavirus, leur situation était généralement excellente, avec peu de dettes et d'importants fonds propres. La réaction face à l'adversité a par ailleurs été rapide : blocage de certains investissements (reconsidéré au fil des mois), réduction des coûts d'exploitation, redéfinition de l'offre ou des prestations, resserrement du suivi des paiements. On doit aussi rappeler l'efficacité des dispositifs étatiques, au premier rang desquels celui mis en place par la Confédération (le fameux triptyque RHT-APG-Crédits Covid). L'objectif de maintenir les flux économiques et de préserver l'appareil de production a été atteint.

Une situation politique incertaine

C'est en définitive le contexte politique qui engendre les plus lourdes incertitudes. Les projets visant à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéficiaires ont été approuvés sur le plan international, sous la conduite et la pression de l'OCDE et du G20. La Suisse, cantons compris, devra s'y conformer tout en essayant de préserver sa compétitivité fiscale.

S'agissant de nos relations économiques avec l'étranger, l'incertitude croît. La politique traditionnelle de libre-échange ne semble plus comprise par nombre de nos concitoyens. Elle est pourtant indispensable à un pays qui réalise un franc de revenu sur deux hors de ses frontières et qui vend des produits chers. Qu'une moitié des votants sur l'accord conclu avec l'Indonésie (et plus de 55% des Vaudois!) semblent ne pas s'en soucier laisse perplexe. Et que dire de nos rapports avec l'Union européenne, condamnés au rabougrissement après l'abandon de l'accord-cadre institutionnel? Les entreprises et leurs représentants doivent rappeler sans relâche l'importance de nos liens économiques avec l'UE, l'adéquation de la voie bilatérale et la nécessité d'une relation apaisée.

À l'intérieur du pays, et très spécifiquement dans le canton de Vaud, l'emprise toujours grandissante de l'administration préoccupe. Le phénomène est nourri en partie par un sentiment de défiance qui existe dans la société à l'encontre de l'économie et des entreprises mais il résulte aussi, presque mécaniquement, de la croissance de l'État que rien ne vient enrayer. Dans les domaines de la santé, de l'hébergement médico-social, de l'enseignement privé, la politique d'étranglement du secteur privé ne trouve que peu de résistance.

Il s'agit donc, plus que jamais, de rappeler la fonction essentielle que joue l'économie privée pour la prospérité du pays et le bien-être de nos citoyens. De souligner le rôle social des entreprises et de leurs dirigeants grâce à l'insertion par le travail et aux efforts de formation professionnelle. De mettre en avant l'engagement envers la société tout entière par des mesures prises en faveur de l'environnement ou de la transition énergétique.

Sur tous ces thèmes, les entreprises sont en première ligne et la bonne nouvelle, c'est qu'elles ne cessent de se montrer à la hauteur des enjeux. Dans ces conditions, elles sont aussi fondées à rendre le public et les autorités attentifs à leurs besoins: un environnement stable, un climat de confiance, un cadre propice à l'évolution.



Chiffres-clés

Le CP et la FPV en chiffres

38 500

nombre d'affiliés à la caisse AVS de la FPV

31 000

nombre de bénéficiaires d'allocations familiales

3 600

total du bilan du Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP), en millions de francs

850

personnes ont débuté une formation certifiante en 2021

5 000

entreprises et indépendants affiliés au FIP

320

collaborateurs à Paudex et à Berne

25 000

communauté de Romandie Formation sur les réseaux sociaux

15 000

abonnés à la publication au Guide de l'employeur

140

secrétariats d'associations professionnelles et de groupements économiques

85 000

heures consacrées à la gestion d'associations en 2021

0

émissions CO₂ depuis juin 2021 du fait du remplacement du chauffage à gaz par des pompes à chaleur

27 000

kWh ont été produits du 1^{er} août au 31 décembre, ce qui représente la consommation annuelle de 6 ménages suisse

La nouvelle station de pompage de l'eau du lac du Centre Patronal

Depuis le mois d'avril 2021, les locaux du Centre Patronal sont rafraîchis en été par l'eau du lac, qui sert aussi à les chauffer durant la saison froide, grâce à des pompes à chaleur. Par ailleurs, des panneaux solaires photovoltaïques en toiture produisent de l'électricité.

Par Giorgio De Piante-Vicin

Un important projet a permis d'aboutir à la création d'une station de pompage (STAP) destinée à servir les locaux administratifs du Centre Patronal à Paudex, ceux résidentiels sis sur la même parcelle et potentiellement d'autres, l'installation ayant été dimensionnée pour le double des besoins du Centre Patronal.

Un projet ambitieux et une volonté affirmée

Dès 2015, le service technique du Centre Patronal et des ingénieurs ont planché sur le remplacement des installations de chauffage et de rafraîchissement des locaux de Paudex, fonctionnant avec du gaz et de l'électricité. Leur remplacement devait en effet être organisé pour la fin de la décennie. La solution la plus simple aurait consisté à remplacer les machines existantes par des nouvelles du même type. La proximité du lac a incité à étudier une variante plus ambitieuse et finalement adoptée, les études de faisabilité ayant démontré qu'elle était réalisable et économiquement viable, si l'on adoptait une vision à long terme. L'investissement financier d'une telle opération est en effet substantiel. Il témoigne d'une volonté forte de privilégier l'utilisation de ressources énergétiques renouvelables.

Un concept simple, une mise en œuvre complexe

La prise d'eau se situe à environ 300 m du rivage et à une profondeur de 80 m, où l'eau est à une température constante de 6° à 8°. Elle est utilisée en l'état pour le rafraîchissement des locaux à la belle saison. Par un système de pompes à chaleur, cette même eau sert à produire de l'eau chaude sanitaire et à chauffer les bâtiments. L'eau ne subit aucun traitement et effectue un circuit relativement court jusqu'à la station de pompage. Elle est rejetée dans le lac après avoir transmis sa charge thermique à un circuit secondaire qui alimente les bâtiments, par le biais d'un échangeur thermique.



Le point de rejet se trouve à environ 150 m du bord du lac et à 30 m de profondeur. À cet endroit, la température de l'eau rejetée et celle du lac sont très proches. La STAP se situe sur une parcelle à l'Est des bâtiments du Centre Patronal. Elle est entièrement enterrée et une vigne pousse actuellement sur son toit. Seules les trappes d'accès demeurent visibles. Par ailleurs, deux toitures accueillent désormais 450 m² de panneaux solaires photovoltaïques, dont l'électricité produite est entièrement autoconsommée.

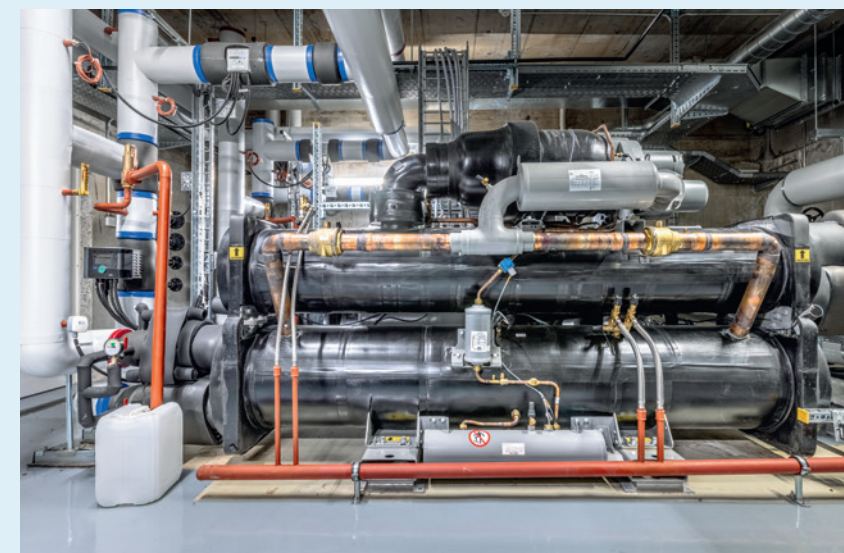
Les conduites qui vont de la STAP aux points de prise d'eau et de rejet sont en partie enterrées sur une distance d'environ 140 m et sortent dans le lac à environ 70 m du rivage et à environ 10 m de profondeur. La technique du forage dirigé par une sorte de tunnelier téléguidé depuis la surface a été employée pour ces travaux. Les longueurs de conduites restantes ont été posées et lestées au fond du lac. Des plongeurs les ont reliées aux premières. Produites au Bouveret, elles ont été tirées jusqu'à Paudex par des bateaux un jour de beau temps et de calme lacustre, conditions indispensables pour cette phase de travaux. Ce jour-là, on pouvait observer un long serpent flotter sur le lac.

À la pêche aux moules Quagga

Les moules Quagga ont fait leur apparition il y a quelques années dans les lacs suisses, importées involontairement d'autres eaux. N'ayant pas de prédateurs naturels, elles sont en train de proliférer et, malheureusement, elles ne présentent aucun intérêt gastronomique!

Les moules Quagga constituent un poison pour les stations de pompage car elles traversent les mailles des crépines au stade de larve, pénètrent dans les conduites, dans lesquelles elles s'installent et se multiplient, pour enfin les boucher. Bien que tous les endroits du lac ne soient pas touchés de la même manière par le phénomène, il faut évidemment disposer d'une solution pour nettoyer les conduites et la crépine à la prise d'eau. Ces opérations sont compliquées à cause du milieu aquatique et de la profondeur à laquelle elles doivent être effectuées. La problématique est récente et le marché n'offre pas encore de solutions éprouvées. La majorité des stations de pompage de nos lacs est concernée par cette situation. La demande crée ainsi l'offre et des acteurs s'activent pour étudier cette espèce marine et développer des concepts de nettoyage respectueux de l'environnement, le recours à des agents chimiques étant, dans presque tous les cas, expressément interdit.

Pour résoudre cette problématique apparue au début du projet, certains éléments de la STAP ont été modifiés afin de permettre un nettoyage mécanique des conduites par un engin poussé par de l'eau sous pression et qui sortira au point de la prise d'eau, où il sera « pêché » par un robot sous-marin. Par ailleurs, la crépine d'aspiration est emboîtée et non pas vissée. Elle pourra ainsi être récupérée par un robot pour être remontée à la surface et nettoyée. Le recours à des robots facilite beaucoup la tâche et réduit drastiquement les coûts d'une telle opération par rapport à une intervention effectuée par des plongeurs, notamment à cause de la profondeur de 80 m à laquelle se trouve la prise d'eau.



Une solution écologique...

L'utilisation de l'eau du lac, ressource renouvelable, est entièrement conforme à la législation sur la protection de la nature. Elle a reçu un avis favorable des différents services cantonaux de protection des eaux, de la faune et de la flore, ainsi que de la pêche. Ce type d'utilisation énergétique du lac n'a pratiquement aucun effet sur son équilibre naturel global et représente une importante ressource renouvelable pour des besoins de chauffage et de rafraîchissement des constructions.

En termes écologiques et du point de vue de la transition énergétique souhaitée de toutes parts, le changement de source énergétique signifie que le Centre Patronal ne rejettera plus de CO₂ pour le chauffage de ses locaux de Paudex. Sur quarante ans d'exploitation, période de référence du projet, cela signifie 8250 t d'émissions de CO₂ et 3 t de NO_x qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère. Pour la même période, la production électrique des panneaux photovoltaïques est estimée à 3,9 mio de kWh.

...aussi destinée à des voisins

Le surcoût pour doubler la capacité de la station de pompage était raisonnable par rapport à l'envergure du projet. De ce fait, il a été décidé d'opter pour ce complément, afin que nos voisins puissent, s'ils le souhaitent, se raccorder à la STAP. Cela a consisté à installer des conduites lacustres légèrement plus grandes, de 500 mm de diamètre au lieu de 350 mm, et de prévoir des branchements en attente dans la STAP pour y raccorder un deuxième échangeur thermique, d'où partiraient les conduites pour les immeubles qui pourraient eux aussi être rafraîchis et chauffés (par des pompes à chaleur) grâce à l'eau du lac.

Le Centre Patronal est reconnaissant envers les mandataires et les entreprises qui sont intervenus dans ce projet, avec engagement et professionnalisme.

Mandataires

Petignat & Cordoba SA
Pierre Steiner SA
M. Carlos Calatayud (AMO)
Weinmann Energies SA
Betelec SA
Renaud et Burnand SA

Entreprises

Lauffer Borlat Réalisation SA
Amaudruz SA
Hydrokarst Swiss SA
Schenk SA
Marti Constructions SA
C. Pousaz SA
Cetec Automation SA
Isoltech Morel Sàrl

Assurances sociales

Assurer

La Caisse AVS de la FPV et les institutions de prévoyance gérées par le Centre Patronal ont continué leur croissance malgré une année qui reste dominée par la crise sanitaire. Les 38 500 affiliés à la caisse AVS et les 5600 employeurs inscrits dans nos institutions de prévoyance peuvent se réjouir de bénéficier d'une situation financière solide et de services de premier ordre.

Par Luc Oesch et Yvan Béguelin



« Notre croissance a permis de pérenniser cette activité à Aigle. »

Cédric Stadler,
directeur général de
Champidistribution SA

« Choisir son fonds de prévoyance ne se fait pas à la légère et requiert une relation basée sur la confiance. »

Fatima Vasco, Gestionnaire prévoyance



Un partenaire fiable en matière de 2^e pilier

Une expérience unique de plus de soixante ans, un interlocuteur dédié pour le deuxième pilier : le Centre Patronal gère plusieurs institutions de prévoyance (Fonds Interprofessionnel de Prévoyance FIP, vitem, previva, Fonds de prévoyance des garages vaudois, Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie). Il conseille les employeurs et les indépendants pour des plans de prévoyance correspondant à leurs situations, attentes et besoins. Partenaire fiable et expérimenté, le Centre Patronal accompagne et oriente ses clients durablement pour l'ensemble des décisions en matière de prévoyance professionnelle.

2021 : une impressionnante reprise économique

La pandémie a touché les marchés financiers au printemps 2020 dans une ampleur et à une vitesse encore jamais atteintes lors de précédentes crises. Cela étant, les différentes places financières ont depuis lors rebondi de manière spectaculaire pour afficher des performances remarquables en 2021. C'est le résultat de l'alimentation massive en liquidités par les différentes banques centrales et d'une demande post crise qui a largement excédé l'offre dans de multiples secteurs économiques. Notre pays n'est pas en reste, avec des niveaux d'indices historiquement élevés, par exemple sur le SMI, le principal indice du marché suisse regroupant les vingt principales valeurs cotées à la bourse suisse.

Le FIP, principale institution de 2^e pilier gérée par le Centre Patronal, reste ainsi dans une excellente santé financière et continue d'offrir un taux de conversion de 6,8% appliqué sur l'entier du capital, pour des prestations de retraite exceptionnelles. C'est l'une des seules institutions de Suisse à verser de tels niveaux de rentes, grâce notamment à des rendements de la fortune très solides, permettant de générer une performance moyenne sur les cinq dernières années de 5,7%, largement supérieure aux indices de référence. Par ailleurs, sur les cinq dernières années, le FIP a versé un intérêt moyen de 2,6%, là encore nettement meilleur que la moyenne suisse. Ces résultats sont possibles grâce à l'engagement de chaque instant de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs et une excellente maîtrise des frais administratifs.

Une nouvelle organisation

Les services de gestion d'institutions de prévoyance ont été restructurés avec une organisation résolument orientée autour des clients : employeurs, assurés, membres de conseil de fondation. En parallèle, un nouvel outil de gestion d'institution de prévoyance a été mis en production, permettant une administration plus efficiente et numérisée pour l'ensemble des processus techniques et administratifs. Nous avons également développé notre portail employeur qui permettra dans le courant de l'année 2022 à nos affiliés d'effectuer toute une série de démarches en ligne de manière simple et efficace.

53 000

assurés au sein des institutions de prévoyance gérées par le Centre Patronal

6000

bénéficiaires de rentes de 2^e pilier

710

mios de CHF de rentes AVS et AI versées en 2021

Assurances sociales

Dans la poursuite de la modernisation des activités, un nouvel outil de gestion de la fortune des caisses de pension très innovant et puissant a été développé et testé en 2021. Mis en production au début 2022, il permet notamment d'améliorer de manière significative la qualité du *reporting* financier, en intégrant une mesure tridimensionnelle précise de l'impact des portefeuilles en matière de durabilité, soit sur les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance, et en mesurant les émissions de carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises.

Garantir la bonne marche de l'entreprise par une offre d'assurance perte de gain en cas de maladie

Le Centre Patronal et Vaudoise Assurances proposent toujours une offre complète et très compétitive en matière d'assurance perte de gain en cas de maladie et d'assurances LAA obligatoires et complémentaires. Cette offre s'adresse aux entreprises de toutes tailles, pour l'ensemble de leur personnel ou pour des catégories d'employés bien définies, ainsi qu'aux indépendants et aux membres de leur famille qui travaillent dans l'entreprise.

Caisse AVS de la FPV et caisses d'allocations familiales du Centre Patronal

La Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise, en sa qualité de prestataire de service indépendant exerçant une charge publique, joue un rôle essentiel dans la gestion des

régimes d'assurance sociale du premier pilier. Elle est l'une des caisses de compensation professionnelles les plus importantes du pays s'agissant du volume des cotisations encaissées et du nombre de prestations versées. Organisée par secteurs d'activité, elle dispose d'un haut niveau d'expérience dans les domaines de l'AVS, de l'AI et des APG, grâce à une équipe expérimentée et compétente à l'écoute et au service des entreprises et des indépendants.

Les quelque huitante employés de la Caisse AVS de la FPV et des caisses d'allocations familiales du Centre Patronal s'engagent à ce que nos 38 500 affiliés puissent bénéficier de services professionnels et avantageux leur permettant de gérer leurs assurances du premier pilier ainsi que le régime des allocations familiales avec simplicité et efficacité. Cet objectif se traduit notamment par la proposition d'un décompte unique pour l'ensemble des cotisations, par la mise à disposition d'une plateforme de services en ligne ainsi que par la pratique du paiement direct des allocations familiales aux bénéficiaires.

Les cotisations encaissées en 2021 sont en progression à près de 1,2 milliard de francs. Elles correspondent à un montant total de salaires déclarés et de revenus de 11 milliards de francs. Les rentes AVS et AI représentent 710 millions de francs. Les allocations pour perte de gain se montent quant à elles à 47 millions de francs. Dans le cadre des mesures de lutte contre le Covid-19, la Caisse AVS de la FPV a par ailleurs calculé et payé des allocations pour perte de gain en cas de coronavirus pour un montant total de 68 millions de francs durant l'exercice écoulé. Les caisses d'allocations familiales ont quant à elles versé 41 000 allocations pour enfants et 12 600 allocations de formation professionnelle.



Liste des institutions sociales

Assurance vieillesse et survivants

Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise

Allocations familiales

Caisse intercorporative vaudoise d'allocations familiales (CAF INTER)

Caisse interrégionale d'allocations familiales (CIRAF)

Caisses d'allocations familiales :

- des banques vaudoises (CAFIAB)
- des ingénieurs et architectes vaudois (CAFIIV)
- de l'Ordre des avocats vaudois (CAFIAV)
- des garagistes vaudois (UPSA-VD)
- de la Société vaudoise de médecine (CAFMED)
- de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud)

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

Institutions de prévoyance (2^e pilier)

Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

vitem (anciennement Fonds de prévoyance des EMS)

previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social

Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages)

Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie

Assurance perte de gain

Offre d'assurance perte de gain en cas de maladie, d'assurance-accidents obligatoire et d'assurance complémentaire LAA en partenariat avec Vaudoise Assurances

Service juridique

Conseiller

Donner aux employeurs les conseils juridiques indispensables à leur activité dans tous les domaines liés au droit du travail et à celui des assurances sociales, telle est la mission du service juridique du Centre Patronal. Par le biais de ses publications juridiques, mais aussi par une permanence téléphonique, chaque jour ouvrable, une équipe de professionnels expérimentés répond aux interrogations. Un service bien utile, parce que les relations de travail se déroulent plus harmonieusement lorsque les droits et les obligations de chacun sont bien connus.

Par Jean-Hugues Busslinger



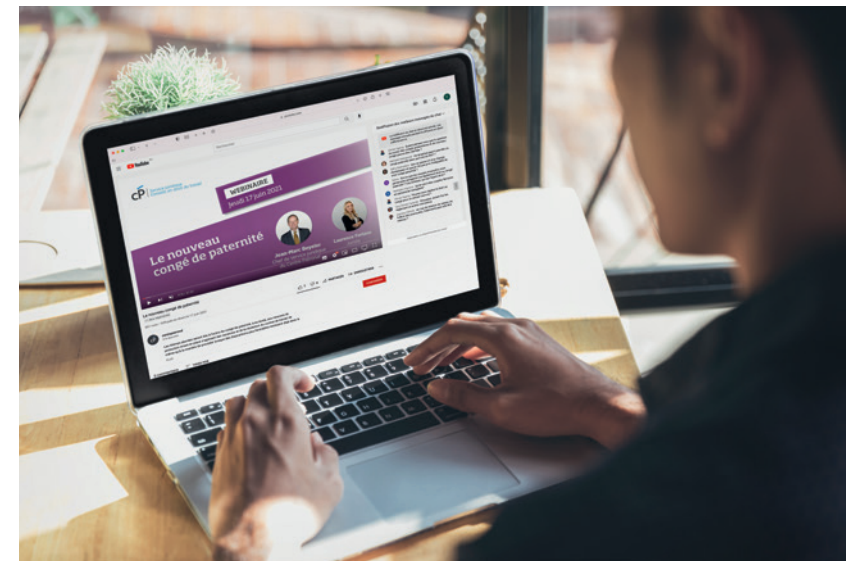
« C'est comme si on recouvrait de la nourriture par de la nourriture. Certaines substances sont protectrices des aliments. »

Olga et Sylvain Dubey, biologistes, cofondateurs d'Agrosustain, dans une serre d'essais de l'Agroscope de Changins

24 heures / Vanessa Cardoso

« Une année riche en nouveautés législatives, avec notamment l'introduction de nouveaux congés dans le Code des obligations, qui a été traitée lors de webinaires. »

Patrick Mock, responsable juridique, Centre Patronal



Le service juridique du Centre Patronal renseigne les employeurs sur les questions liées au droit du travail suisse et des assurances sociales. Une équipe expérimentée, composée d'avocats et de juristes, répond chaque année à près de vingt mille appels, tant à Paudex qu'à Berne.

Cette expérience de terrain, le service juridique a eu l'occasion de la mettre au service des chefs d'entreprise et des indépendants pour gérer les suites de la pandémie et les conséquences des réductions d'activité, voire des fermetures d'établissements. En parallèle, le site internet a constamment été mis à jour, en fonction des très nombreuses adaptations légales qui ont suivi tant les limitations des activités que la réouverture progressive de l'économie. En parallèle, les informations importantes étaient diffusées auprès de nos affiliés par des communications électroniques. Deux *webinaires* consacrés à des sujets d'actualité en droit du travail ont réuni une audience tout à fait appréciable et les questions des intervenants ont démontré, tout comme leurs appréciations, que la formule avait trouvé son public. Elle sera poursuivie l'an prochain. Mais l'expertise en droit du travail ne se limite pas aux périodes de crise. Par ses activités de publication, notamment le *Guide de l'employeur* et le *Guide Étranger en Suisse*, le Centre Patronal accompagne au jour le jour les responsables de ressources humaines et les chefs d'entreprise qui emploient des collaborateurs, qu'ils soient

suisse, étrangers ou frontaliers. La mise à jour annuelle de ces publications garantit de disposer des dernières informations. Les contacts réguliers avec les institutions sociales de la Fédération patronale vaudoise (Caisse AVS, caisses d'allocations familiales ou institutions de prévoyance du 2^e pilier) permettent de disposer de renseignements fiables et complets. De son côté, la revue *Questions de droit*, qui paraît tous les deux mois, permet de creuser un peu plus certains sujets choisis et de disposer, en quelques pages, de documentation sur des sujets intéressant l'entreprise, souvent hors du cercle circonscrit au droit du travail. Outre l'équipe permanente, le service juridique a pu, cette année, offrir des stages de plusieurs mois à deux jeunes juristes ayant terminé leurs études : une occasion pour eux d'acquérir une expérience professionnelle, en contact étroit avec le monde des entreprises et des indépendants et les multiples questions qui lui sont liées. Dans une société toujours plus complexe où le maintien de bonnes relations entre employeurs et collaborateurs est primordial pour le développement des entreprises, un bon conseil, dispensé au moment judicieux, peut notamment contribuer à des relations harmonieuses. Le service juridique du Centre Patronal est honoré d'y contribuer.

16 510

demandes de renseignements traitées par le Service juridique à Paudex et à Berne

15

newsletters envoyées concernant le Coronavirus

91

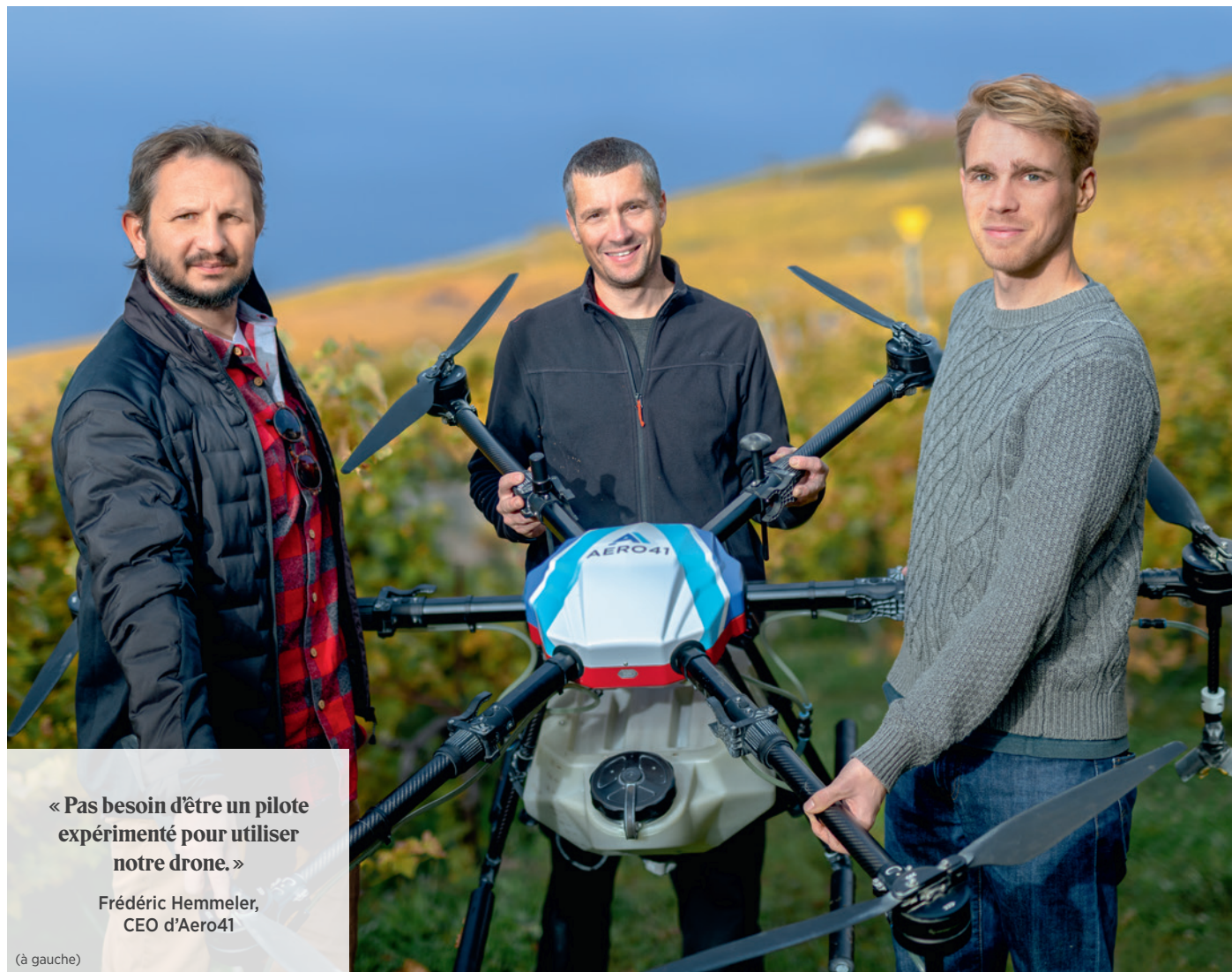
fiches du guide Etranger en Suisse actualisées en 2021

Activité politique

Défendre

Le but premier de l'action politique du Centre Patronal est de permettre aux entreprises de faire entendre leur voix dans le débat politique. Sur le plan des conditions-cadres, mais aussi des projets législatifs divers, leur avis doit être entendu car rares sont les thématiques qui n'ont aucune influence sur leur développement ou sur la marche de leurs affaires. Et cela vaut autant sur le plan fédéral que sur le plan cantonal.

Par Jean-Hugues Busslinger



« Pas besoin d'être un pilote expérimenté pour utiliser notre drone. »

Frédéric Hemmeler,
CEO d'Aero41

(à gauche)



« La récolte de signatures, puis la campagne victorieuse contre la loi sur le CO₂, marqueront la législature fédérale 2019-2023. »

Patrick Eperon, délégué communication et campagnes politiques, responsable politique mobilité

L'année demeurera celle de la gestion des suites de la pandémie d'une part, d'autre part de la votation sur la loi sur le CO₂. Le premier semestre a vu un long et chaotique chemin se dessiner vers un retour aux activités économiques, culturelles et sportives. De la fermeture de pans entiers de l'économie à une réouverture très progressive des commerces et une reprise des activités, il a fallu ronger son frein, même lorsque l'évolution des conditions sanitaires aurait pu permettre d'aller plus vite vers une certaine normalité. Celle-ci n'est d'ailleurs pas encore recouverte, puisque l'obligation de certificats sanitaires demeure la règle pour de nombreuses activités. L'action alors s'est consacrée à mettre en lumière les progrès possibles, à encourager les autorités à aller de l'avant et à veiller à ce que les indemnités viennent aider les entreprises touchées.

Jusqu'au 13 juin, la campagne contre la loi ratée sur le CO₂ a nécessité un engagement soutenu. N'abordant la question climatique que par le prélèvement de taxes supplémentaires et pénalisant ainsi les régions périphériques et les contribuables, le texte n'a pas convaincu. À une courte majorité, le peuple a renvoyé le projet, indiquant clairement que la voie des taxes n'était pas celle à suivre. Ce vote de raison contre une loi coûteuse, inefficace et antisociale a permis de donner un coup d'arrêt à la surenchère des partis qui surfent sur la vague de l'urgence climatique, tout en contraignant le monde politique à un temps d'arrêt propice à l'élaboration de solutions pragmatiques.

L'activité politique ne s'est certes pas circonscrite à ces deux éléments marquants. L'année a connu un certain nombre de scrutins fédéraux souvent âprement disputés. Parmi les satisfactions, on retiendra tout particulièrement l'approbation de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie, le rejet des deux initiatives phytosanitaires ou celui de l'initiative dite « 99% », ces trois derniers textes se caractérisant par leur caractère outrancier ou absolu. On doit cependant observer que, si le discours se radicalise, une frange désormais non négligeable de l'électorat se montre sensible à ces arguments, ce qui n'est pas du meilleur augure pour la place économique, les entreprises et les emplois.

Enfin, l'activité relative aux procédures de consultations n'a pas faibli. C'est en effet le meilleur moyen d'appréhender à l'avance les évolutions législatives et de pouvoir organiser l'information, sinon la défense des intérêts économiques.

Newsletters d'information politique 2021

7

newsletters diffusées

43

% taux d'ouverture moyen

93 797

nombre total d'ouvertures

Formation

Former

Dans un environnement concurrentiel marqué par la concentration des acteurs, Romandie Formation, marque des cours du Centre Patronal, a conforté sa position de référence en Suisse romande pour les formations continues et supérieures destinées aux cadres.

Par Frédéric Bonjour



« En 2010, à la fin de nos études, on s'était donné une année pleine pour voir. Aujourd'hui, nous n'avons aucun regret. On a fait ce qu'on aimait et on en vit bien. »

Gabriel Hasler,
Cofondateur de la Brasserie
Docteur Gab's et chef
des finances

« Chaque client peut compter sur une équipe de coordinateurs de formation investis dans leur mission. »

Twana Chevalier,
responsable
d'équipe administrative,
Centre Patronal



Premier institut de formation romand des métiers RH et pôle le plus complet de formations en finance et comptabilité, Romandie Formation forme chaque année plus de mille cadres et futurs cadres, dans de très nombreux secteurs économiques. Le déroulement de la formation durant l'année écoulée a été marqué, pour la deuxième année consécutive, par la crise sanitaire.

2^e vague : ce qui a changé

Quelques semaines après avoir pu reprendre les cours en présentiel, le début de l'année a vu de nouvelles restrictions frapper les instituts de formation. Grâce aux expériences acquises lors de la première vague, il a été possible de poursuivre les cours préparatoires à des examens certifiants en travaillant avec un modèle hybride de cours donnés à la fois en présentiel pour de petits groupes et à distance. Au plus fort de la crise, près de 80% des participants ont suivi les cours en ligne pour revenir à un peu moins de 20% au mois de juillet. Dès la rentrée scolaire, les cours ont repris avec les restrictions désormais « habituelles » sans que soit exigé le pass Covid de la part des clients. Une nouvelle offre de formations 100% en ligne dans la gestion d'équipe, l'accueil téléphonique, la rédaction de documents a également été lancée. L'objectif de cette initiative est de tester le marché, en profitant des compétences acquises par certains chargés de cours qui ont travaillé à de nouveaux concepts pédagogiques.

Le renforcement du pôle d'excellence en finance, fiduciaire et comptabilité

Durant l'année écoulée, le Centre Patronal a fortement renforcé son offre de formations supérieures dans le domaine comptabilité et finance avec l'ouverture de deux classes de brevet d'agent fiduciaire. Ce sont désormais plus de trois cents personnes qui suivent une formation certifiante avec Romandie formation, soit dans la filière comptabilité, soit dans la filière fiduciaire.

La marque de référence dans les formations RH

Romandie Formation prépare désormais près de 30% des candidats romands aux examens de certificat et de brevet en ressources humaines. Depuis plusieurs années, la marque est devenue la référence pour de nombreuses organisations. Pour le Centre Patronal, cette réussite concrétise cette conviction que les ressources humaines sont un élément déterminant du succès des entreprises. Former des spécialistes dans ce domaine est donc non seulement naturel, mais aussi indispensable.

370

chargés de cours

300

participants au 1^{er} pôle romand de formations en finance, comptabilité et fiduciaire

350

participants au centre de compétence des formations en gestion de projet

750

participants aux cours certifiants en ressources humaines

Soutenir et accompagner

Au gré des vagues de la pandémie, les associations professionnelles ont inlassablement poursuivi leurs efforts pour continuer de servir au mieux leurs membres, œuvrer en faveur de la relève, négocier avec les partenaires, dialoguer avec les autorités, faire avancer tant bien que mal les projets, mettre sur pied d'indispensables rassemblements.

Par Olivier Rau



« Au-delà de la logistique, notre point fort c'est l'achat et la vente. Nous essayons de tout faire à l'interne pour sélectionner les produits de notre catalogue et être réactifs en étant à l'écoute des clients. »

Cécilia Bolay,
Co-Directrice de Bolay SA

« La crise a montré le rôle essentiel des associations professionnelles. Adhérer et s'engager est vital. »

Baptiste Müller,
Responsable d'association



Le bon fonctionnement de la mécanique associative a continué d'être très affecté cette année, en particulier parce qu'il a longtemps été sinon impossible, du moins très difficile d'organiser des assemblées et autres réunions. Des solutions existaient heureusement pour tous les aspects institutionnels (possibilités de vote par écrit ou par voie électronique), mais les échanges qui font le sel de la vie associative manquaient cruellement.

Les choses se sont peu à peu arrangées au deuxième semestre et les acteurs du monde de l'accompagnement des personnes âgées, par exemple, ont enfin pu en septembre tenir les premières assises de la nouvelle Fédération des prestataires de services de soins et d'aide à la personne (FEDEPS). Elle s'était constituée près d'une année auparavant à l'initiative de la Fédération patronale des EMS vaudois (FEDEREMS). Elle devient le représentant des organisations patronales actives dans le secteur socio-sanitaire vaudois, qu'il s'agisse des EMS membres de la FEDEREMS ou des organisations de soins et d'aide à domicile privées (réunies en association - sous le nom de l'AOSAD - depuis octobre 2020). Avec ces deux composantes, la FEDEPS regroupe près de soixante organisations qui œuvrent pour le bien des personnes fragilisées et dépendantes. Elles partagent des valeurs patronales et sont convaincues du rôle primordial que l'initiative privée doit jouer, pour offrir des prestations d'hébergement et d'accompagnement répondant à l'évolution des besoins des personnes fragilisées.

Même - et peut-être surtout - par temps de Covid, la formation professionnelle revêt une importance capitale et les associations y portent grande attention. C'est ainsi que la première pierre du futur centre romand YMECA des métiers de la mécanique a été posée en août, sur le site d'Y-PARC à Yverdon-les-Bains.

Le maître d'ouvrage n'est autre que le Fonds Interprofessionnel de Prévoyance (FIP) et les futurs utilisateurs seront principalement l'Union professionnelle suisse de l'automobile Section Vaud (UPSA Vaud, garagistes) et le Groupement suisse de l'industrie mécanique (GIM-CH). La mise en service du centre YMECA, qui accueillera près de 1500 apprentis, est prévue pour la rentrée scolaire d'août 2023. Les métiers concernés, comme beaucoup d'autres, doivent se préparer à une transition technologique poussée, raison pour laquelle le nouveau centre permettra de maintenir un enseignement de qualité à la pointe des dernières technologies.

Le partenariat social n'est pas en reste et une nouvelle commission professionnelle paritaire a décidé de confier son secrétariat au Centre Patronal. Il s'agit de celle du secteur social parapublic vaudois, qui concerne les employeurs membres de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) et plus de 7000 travailleurs représentés par plusieurs syndicats.

1,424 300

milliard (CHF) par an en valeur ajoutée (directe, indirecte et induite) des écoles privées vaudoises

enseignes lausannoises partenaires du programme Enjoy Lausanne de la Société coopérative des commerçants lausannois

Nos publications

Informer

L'important n'est plus d'avoir accès à l'information, mais de pouvoir, face au flux de nouvelles et d'interventions multiples sous forme écrite ou audiovisuelle, disposer des clés de lecture adéquates et de sources fiables et solidement documentées. Les publications du Centre Patronal veillent à donner aux responsables d'entreprises des informations de qualité, régulières et d'un abord aisé.

Par Jean-Hugues Busslinger



« Avec sa maquette renouvée, Plein Centre a gagné en pertinence pour être un vecteur d'informations fiables au service des entreprises. »

Jean-Hugues Busslinger,
directeur du département de politique
générale, Centre Patronal



Diffusé sous forme papier et électronique à l'intention des dirigeants du monde politique et économique, le *Service d'information* paraît chaque semaine en français et en allemand. Traitant essentiellement de sujets de politique fédérale, il condense en moins de deux pages l'essentiel d'un thème et en expose les grandes lignes. Cette forme ramassée permet à ses destinataires de disposer de données concrètes sur les divers sujets que les parlementaires fédéraux sont amenés à aborder ou qui viennent en votation devant le peuple.

Depuis quelques années, le suivi des dossiers politiques est articulé en suivant treize thèmes, chacun attribué à un collaborateur responsable. Les éléments marquants de ces dossiers font l'objet de chroniques sur le site internet du Centre Patronal, sous forme d'une rubrique d'actualités tandis que des nouvelles brèves contribuent à la mise à jour des informations, en phase avec l'évolution de la thématique. La newsletter consacrée aux sujets politiques a fait l'objet de six éditions, chacune composée d'une courte vidéo et d'articles d'actualité. Elle est régulièrement adressée à la plupart de nos correspondants. De surcroît, quinze newsletters électroniques consacrées à la crise sanitaire ont été publiées. Le site internet a permis, après leur diffusion, de conserver un accès aux communiqués de presse diffusés durant la sortie de la crise sanitaire, tout en maintenant à jour les données relatives aux diverses aides allouées par les pouvoirs publics.

Les réseaux sociaux demeurent un vecteur de diffusion essentiel pour mettre en valeur les diverses activités du Centre Patronal, qu'elles soient de nature politique, qu'elles concernent les manifestations organisées ou les divers produits. Sur le plan de la formation mais aussi des institutions sociales, et tout particulièrement du deuxième pilier, ces moyens permettent de disposer d'une vitrine de premier ordre, atteignant une large audience. Des rubriques sous forme de vidéos permettent dorénavant au public intéressé de se familiariser avec des notions de prévoyance ou d'économie.

Plein Centre, la revue entièrement réalisée par les collaborateurs du Centre Patronal, qui a pris la succession de *Patrons*, a trouvé sa vitesse de croisière avec un premier exercice réussi sous une maquette renouvée. Au gré d'articles plus courts, mais donnant toujours une place appréciable à un dossier permettant d'aller au fond des choses, la revue reste rédigée par ceux qui, au quotidien, sont en charge des dossiers. Elle y gagne en pertinence et permet de faire entendre, auprès des médias et des acteurs politiques la voix du monde économique, tout en poursuivant sa mission première: donner aux chefs d'entreprise des informations fiables.

88

articles publiés sur la page politique du site internet

46

newsletters diffusées en 2021 avec un taux d'ouverture moyen de 50%

535 951

nombre total d'ouvertures des newsletters

Réseautage

Connecter

Parce que le développement d'une activité économique passe aussi par des échanges directs entre les gens, le Centre Patronal propose une plateforme de grande qualité pour rencontrer d'autres chefs d'entreprise et étendre son réseau.

Par Frédéric Bonjour



« Avec le Covid, la gastronomie est presque tombée à zéro. Nous avons donc développé nos points de vente. »

Michel Gerber, directeur général de Suter Viandes



« Il est bon d'entretenir son réseau là où se réunissent les décideurs ».

Frédéric Bonjour, Directeur du département vente-marketing et formation

Situé au bord du lac Léman, à Paudex, le Centre Patronal est un lieu unique de réseautage. Il y est proposé chaque année de nombreuses conférences sur des thèmes variés. Ces événements sont l'occasion de mettre en contact entrepreneurs, cadres et futurs cadres.

Les deux années de crise sanitaire que nous avons traversées ont amené à adapter l'offre de réseautage en tenant compte des interdictions, tout d'abord, et des nombreuses contraintes par la suite. Les conférences intitulées « Les rendez-vous de l'économie » ont été adaptées en quatre vidéoconférences sur le thème général de l'économie durable et circulaire. L'activité en ligne s'est prolongée grâce au service juridique, qui a proposé deux *webinaires* sur les thèmes du congé paternité et du congé pour proche aidant.

En novembre, il a été possible d'accueillir dans nos locaux les nouveaux membres affiliés à nos institutions sociales dans notre traditionnel Rendez-vous des entrepreneurs. Pitches d'entreprises, réseautage et convivialité ont été à l'honneur. La 12^e journée du droit de la concurrence s'est quant à elle tenue à la fois en présentiel à Paudex et à distance; elle a pu accueillir ainsi une centaine de participants.

À côté de ces activités organisées par le Centre Patronal, l'année écoulée a vu se dérouler nombre d'assemblées générales, de séances de comités d'associations professionnelles, d'événements dont nous sommes les partenaires, par exemple le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (CEDIDAC) ou les invités du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), lors des petits déjeuners PME entre autres.

À défaut d'avoir repris avec la même intensité qu'avant la crise, l'année écoulée a été celle du retour en force des entrepreneurs dans nos locaux, avec le plaisir de se retrouver et d'échanger sans l'intermédiaire d'un ordinateur ou d'une caméra.

Le réseautage et la transmission d'informations se font aussi par l'intermédiaire des différentes plateformes numériques. Ces supports sont indispensables pour organiser des communautés plus larges et faire passer nos idées ou informer de nos activités. Tout au long de l'année, la communication numérique a été très intense, avec un fort taux d'engagement de celles et ceux qui nous suivent.

500

participants à nos différents webinaires

18 000

abonnés à nos plateformes sur les réseaux sociaux du Centre Patronal

10 000

entreprises constituant le réseau que nous invitons à nos événements

Extrait de l'article de 24 heures du 21 juin 2021

Très autonome, le drone Aero41 traite la vigne en bourdonnant

Dans le domaine des drones, les choses vont vite. Tout particulièrement dans le monde viticole, pour lequel s'est spécialisée la start-up lausannoise Aero41. Son fondateur, Frédéric Hemmeler, a introduit le premier drone d'épandage en Europe et obtenu la première autorisation en Suisse pour un tel usage. Un de ses appareils traite une parcelle de vigne au-dessus du Châtelard (Lutry). Manette de télécommande en main, Lucien Testuz, vigneron-encaveur, suit des yeux son vol, totalement autonome, à l'exception du décollage et de l'atterrissage. Pour ce passionné de technologie, « le drone est désormais un véritable outil de travail ». Depuis quatre ans, il l'utilise pour ses traitements, normalement sept à huit fois à partir de fin mai. Un nombre qui peut monter jusqu'à dix s'il y a beaucoup de pluies et d'orages. Le drone, qui décolle depuis une petite remorque, est dirigé par géolocalisation avec les données du pourtour des parcelles à traiter. L'appareil électrique a pour autre avantage de pouvoir traiter en terrains accidentés, proches des maisons et des arbres.

Emportant un réservoir de 17 litres, pour un poids maximal de 42 kg, le modèle AGv2 vole à plus de 10 km/h. Pour 100 litres par hectare, il peut traiter 1700 m² lors d'un vol qui dure de six à huit minutes. Cette méthode nécessiterait deux fois et demie au moins et par rapport à un traitement effectué au sol de produit de protection de la vigne. En termes de coût, le débat est encore ouvert car l'hélico – qui « douche » un hectare de vigne en trois minutes – ne dispense pas des traitements au sol faits par l'homme. Le patron d'Aero41 relève pour sa part qu'au prix de 36 500 francs pour une surface de 3 ha., l'engin est rentabilisé en une année. Pour développer son drone, Frédéric Hemmeler a travaillé aux côtés du professeur en sciences de l'informatique auprès de la HES, Dominique Genoud, et Quentin Coller, en tant qu'ingénieur en systèmes embarqués pour développer le « cerveau » du drone. La start-up a enregistré une quarantaine de commandes du modèle AGv2. Aero41 – rare fabricant en Europe – intéresse désormais les grands domaines bios en terrain plat ainsi que l'arboriculture.



Extrait de l'article de 24 heures du 31 mai 2021

Bain de jeunesse naturel pour prolonger la vie des fruits et légumes

La start-up Agrosustain à Changins – bientôt à Renens – développe un enrobage bio de protection à pulvériser ainsi qu'un produit contre les champignons parasites.



La start-up issue de la faculté de biologie de l'Université de Lausanne va commercialiser l'enrobage de protection biologique des fruits et légumes d'ici à la fin de l'année. Le produit est destiné aux récoltants, grossistes et chaînes de distribution alimentaire. Son développement aura été très rapide puisqu'il a débuté en pleine crise de la pandémie, en avril 2020, à la demande d'un client. Mais les recherches fondamentales menées par sa directrice générale Olga Dubey ont commencé plusieurs années auparavant dans le cadre de son doctorat à l'UNIL.

L'idée d'améliorer la protection des fruits, soumis à une pourriture plus ou moins rapide, n'est pas nouvelle, relèvent Olga Dubey, CEO, et son mari Sylvain, tous deux biologistes, qui ont fondé leur société en 2018.

La société a expérimenté son produit, sous forme de liquide que l'on spraye, sur de nombreux fruits et légumes. De manière plus générale, relève Agrosustain, le bénéfice ultime d'un tel produit est de « réduire le gaspillage alimentaire et les émissions de gaz à effet de serre de la ferme à l'assiette ».

L'entreprise produit l'enrobage de conservation naturel à Renens. Pour ses fongicides biologiques, Agrosustain a mené des investigations avec des végétaux issus de différents écosystèmes. Mildiou, oïdum (pourriture blanche), moisissure grise et peut-être pourriture noire: toutes ces maladies pourraient être vaincues par une molécule du chou ou d'un autre végétal gardé encore secret, avec une efficacité de 80% à 90% estime Olga Dubey.

Tous deux admettent toutefois qu'il n'y a pas une seule solution miracle, car le champignon pourrait développer des résistances. La recherche doit donc être élargie. Et il faudra encore patienter trois à quatre ans car la certification des produits fongicides, préventifs et curatifs, prend cinq années.

Il est temps pour la start-up issue de l'UNIL de passer la vitesse supérieure. Son effectif, majoritairement actif dans la recherche et le développement, devrait s'étoffer dès cet été avec l'arrivée de nouvelles forces dans la vente. D'ici à fin 2022, l'entreprise espère compter 20 à 30 collaborateurs.

Extrait de l'article de 24 heures du 17 mai 2021

Les champignons de Paris poussent à Aigle en climat tempéré

La maison Stadler Champidistribution maintient une production locale de cet aliment frais grâce à des techniques de culture qui ont multiplié les quantités produites.



Le shiitaké, variété chinoise parfumée, est aujourd'hui numéro deux dans les assiettes. Mais, très loin devant, le champignon de Paris reste en tête et n'est pas près d'être détrôné. Il pousse à Aigle, chez Stadler Culture de champignons, seul des cinq grands producteurs helvétiques. Champidistribution SA produit près de 20 tonnes chaque semaine dans d'immenses halles situées dans le petit vallon au-dessous de la route qui amorce la montée vers les stations des Alpes vaudoises. L'entreprise tourne sept jours sur sept afin de fournir ses produits frais dans les temps. La pression de la concurrence est grande, notamment avec les pays de l'Est et leurs salaires extrêmement bas. Impossible de batailler sur ce plan, à entendre Cédric Stadler, patron de l'entreprise familiale, créée par son grand-père Armin en 1943: « Nous travaillons dans les règles de l'art, c'est pour cela que nous mettons en avant notre façon de produire. » Les champignons de Paris, blancs ou bruns, sont produits selon le cahier des charges du label IP-Suisse. Les champignons de Paris poussent jour et nuit. Ils n'ont pas besoin de lumière, car ils ne font pas de photosynthèse.

Le taux d'humidité et l'arrosage sous contrôle, la température de la halle est maintenue à 17-18 °C grâce à des climatiseurs gérés par ordinateur. Encore tous cueillis à la main, les champignons sont mis directement en paniers ou emballages « En 1973 l'entreprise produisait 12 000 kg de champignons de Paris par an, relève Cédric Stadler. En 1990, l'entreprise construit quatre nouvelles halles de production. » D'importants investissements suivront jusqu'à récemment, permettant de porter la production à plus de 1000 tonnes par année ! En 1999, l'entreprise a également construit une nouvelle turbine hydraulique sur la rivière toute proche, qui couvre plus de 90% de sa consommation en électricité. « Cette croissance a permis de pérenniser cette activité à Aigle. » Champidistribution fournit les supermarchés, grossistes et primeurs, ainsi que les restaurants des environs. Cédric Stadler voit encore un potentiel de croissance dans son activité grâce à une hausse de la consommation de ce type d'aliment, pour ses qualités nutritives, et de la demande en produits locaux de proximité.

Extrait de l'article de 24 heures du 7 juin 2021

À 20 ans, la Brasserie Docteur Gab's fait mousser ses affaires

Bière sans alcool, blonde de soif, eaux pétillantes alcoolisées : à Puidoux, l'entreprise qui fête ses 20 ans grandit vite et affronte désormais les géants du secteur.

Comme tous les microbrasseurs, ou presque, ils ont commencé dans la cuisine avec un kit de production de bière. Gabriel Hasler invite ses copains de Jouxten-Mézery, Reto Engler et David Paraskevopoulos, à s'initier à l'art du brassage avec un récipient de 20 litres. Vingt ans après, les trois cofondateurs de la Brasserie Docteur Gab's sont à la barre d'une entreprise qui va produire plus de 17 000 hectolitres cette année à Puidoux.

La brasserie élargit sa gamme avec des spécialités de saison comme cette bière élevée en barrique de chasselas de la maison Badoux Vins à Aigle. Et ces prochaines semaines, elle va lancer un nouveau produit dérivé, du nom d'Okipic, une boisson à la mode des « hard selzers », ces eaux pétillantes alcoolisées. La société - fondée seulement en 2009 - a déménagé en 2018, pour s'installer dans la zone industrielle de Puidoux où la capacité de production de ses cuves a doublé, à 20 000 hl. par an. Les trois brasseurs peuvent booster leur nouvelle marque à connotation populaire chez les amateurs de pressions, la Swaf. Cette blonde légère non pasteurisée et non diluée a été lancée l'année précédant le transfert. Avec ce produit complémentaire,

Docteur Gab's s'attaque aux géants du secteur dans la distribution comme dans les bistrotts, en livrant bouteilles, canettes et fûts.

« En 2010, à la fin de nos études, on s'était donné une année pleine pour voir, raconte Gabriel Hasler, le CEO et chef des finances qui a fait HEC à l'Université de Lausanne. Aujourd'hui, nous n'avons aucun regret. On a fait ce qu'on aimait et on en vit bien. »

L'entreprise compte plus de 35 équivalents temps plein. Durant la pandémie, elle n'a dû recourir que modérément aux RHT. Le virus n'a pas modéré sa soif puisqu'elle a produit 16 000 hl. en 2020 et qu'elle devrait atteindre 17-18 000 hl. cette année.

La Brasserie Docteur Gab's a diversifié ses canaux de ventes dans la grande distribution et la vente à domicile. Ce qui a permis de compenser le recul dans l'hôtellerie-restauration qui représentait 40% de ses affaires. Désormais, le plus grand potentiel de croissance se trouve en Suisse alémanique.



Extrait de l'article de 24 heures du 27 septembre 2021

Roi du surgelé, Bolay roule toujours plus pour les végétariens et véganes

Refroidi par la pandémie, à l'image de ses principaux clients de la restauration collective, le grossiste de Gland prend son mal en patience mais n'a pas perdu l'appétit.

Si la pandémie a fait particulièrement souffrir la branche de la restauration et les entreprises de restauration collective, tout comme leurs fournisseurs – à l'exemple de Bolay SA –, elle n'a pas modifié une tendance de fond, déjà bien en marche les années précédentes : le développement de toute une gamme de nouveaux aliments labellisés bios, végétariens ou véganes qu'on trouve désormais couramment sur les menus de ces établissements. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux dans les chambres froides du grossiste spécialisé dans les surgelés, installé à Gland, dont l'assortiment se rapproche de 2000 articles. Tous ces aliments de remplacement sont en croissance constante, dit-on chez Bolay SA. Les menus végétariens ou véganes se diversifient et se retrouvent au menu de la plupart des restaurants de collectivités scolaires et universitaires en Suisse romande. La restauration collective représente entre 40% et 50% du chiffre d'affaires de Bolay SA. Le reste de la clientèle se répartit entre l'hôtellerie, les restaurants traditionnels, les boulangeries-pâtisseries et les traiteurs.

La société, qui compte 28 collaborateurs, a ainsi subi de plein fouet les fermetures des restaurants et établissements en entreprises, au printemps 2020. Aujourd'hui encore, elle ressent les effets des changements d'habitudes dans le monde du travail. La fréquentation est loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant la pandémie. À ses débuts, l'entreprise vendait des pommes de terre dans les épicerie et marchés genevois ainsi que dans les restaurants. Alfred Bolay, le fondateur, avait créé un commerce en 1952 à Cointrin dans un petit entrepôt avec chambre froide de 30 m². Mais, alors que la 3^e génération rejoint l'entreprise, entre 2009 et 2014, avec l'ambition de continuer à grandir, ses chambres froides – qui peuvent accueillir 800 palettes – ne suffisent plus. La direction décide d'ouvrir un nouveau chantier à Gland. En 2018, Bolay SA déménage dans la zone industrielle des Avouillons, dans des locaux d'une capacité de 2200 palettes, comprenant une très grande halle frigorifique et dix quais de chargement. Les quatre dirigeants, trentenaires, estiment être bien placés pour poursuivre leur croissance.



Extrait de l'article de 24 heures du 1^{er} novembre 2021

Suter Viandes mise sur les spécialités régionales et l'épicerie

Entre Genève et Crans-Montana, l'entreprise familiale de Villeneuve développe ses boucheries avec des produits de gastronomie et se diversifie dans l'épicerie.



L'histoire de la maison Suter Viandes, née à Montreux, est inscrite dès ses origines dans la gastronomie des hôtels de luxe de la Riviera. Après avoir développé et industrialisé sa production dans son site de Villeneuve depuis les années soixante, l'entreprise familiale, qui a fêté 150 ans en 2021, mise toujours plus sur les spécialités régionales et se diversifie dans l'épicerie. Également jeunes entrepreneurs, entre 33 et 40 ans, les frères Gerber, Michel, Philippe et Pascal, qui dirigent maintenant la maison, se sont orientés eux aussi dans ce registre haut de gamme. « Notre stratégie nous positionne dans les produits premium et régionaux », explique le premier, directeur général de Suter Viandes.

Dans les laboratoires de Villeneuve, une activité de production manuelle se développe à nouveau pour les spécialités traditionnelles qui reviennent au goût du jour. Ces dernières années, sous ses différentes enseignes, l'entreprise a aussi varié son offre dans le « prêt à manger », tels que steaks tartare avec sauces ou vitello tonnato.

Une activité qui requiert davantage de main-d'œuvre. Alors qu'il y a dix à quinze ans la fabrication était toute concentrée à Villeneuve, les spécialités sont aujourd'hui produites selon la tradition dans leur canton d'origine. Ce qui a beaucoup changé dans l'entreprise familiale, c'est son extension dans tout le bassin lémanique et depuis peu bien au-delà. Outre la gastronomie, l'entreprise dessert surtout une clientèle privée qui recherche des produits de terroir.

« Avec le Covid, la gastronomie est presque tombée à zéro, remarque Michel Gerber. Nous avons donc développé nos points de vente. » Suter Viandes en compte désormais cinq dans le canton de Vaud et dix au total sous différentes marques.

Ainsi, il compte aujourd'hui 240 collaborateurs. Comme leur père, Ueli, les trois jeunes dirigeants sont des entrepreneurs dans l'âme, si ce n'est dans l'ADN. Avec leur stratégie régionale, les frères bouchers à la tête de la vénérable maison Suter sont véritablement des artisans du terroir plus que des industriels.

Associations et groupements

Associations et groupements affiliés à la Fédération patronale vaudoise (FPV), à la Chambre vaudoise des arts et métiers (CVAM) ou ayant confié un mandat au Centre Patronal (CP)



Professions libérales

Association des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud (FPV)

Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité – ABTIE (CP/FPV)

Association des notaires vaudois – ANV (CP/FPV)

Association patronale des banques en Suisse – Arbeitgeber Banken (CP)

Association vaudoise des banques (CP/FPV)

Association vaudoise des écoles privées – AVDEP (CP/FPV/CVAM)

Commission de conciliation de l'enseignement privé vaudois (CP)

Commission des cours interentreprises des notaires romands (CP)

Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien (CP)

Commission professionnelle paritaire des bureaux d'architectes et ingénieurs vaudois (CP)

Conseil professionnel de l'enseignement privé vaudois (CP)

Fiduciaire Suisse, section vaudoise (FPV)

Fondation vaudoise pour la formation bancaire (CP/FPV)

Geosuisse Société suisse de géomatique et de gestion du territoire société spécialisée SIA (CP)

GEOSummit (CP)

Ingénieurs-géomètres de Suisse occidentale (CP)

Ingénieurs-géomètres suisses (CP)

Ordre des avocats vaudois (FPV)

Ordre suisse des architectes (FPV)

Ordre vaudois des géomètres – OVG (CP/FPV)

Ordre vaudois d'EXPERT suisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire – OVES (FPV)

Société Suisse de Photogrammétrie et Télédétection – SSPT (CP)

Société vaudoise des vétérinaires (FPV)

SwissBoardForum (CP)

Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois (FPV)



Santé et soins

Association des laboratoires de prothèse dentaire de Suisse – section vaudoise (FPV)

Association Internationale de Drainage lymphatique manuel selon la méthode originale du D^r Emil Vodder (CP)

Association romande des centres médicaux – ARCM (FPV)

Association romande et tessinoise des directeurs d'Établissements médico-sociaux – ARODEMS (CP)

Association suisse des esthéticiennes avec CFC (FPV/CVAM)

Association suisse d'esthéticiennes propriétaires d'instituts de beauté et de relaxation (FPV)

Association suisse des physiothérapeutes indépendants – ASPI (FPV)

Association vaudoise des cliniques privées – Vaud Cliniques (CP/FPV)

Association vaudoise des laboratoires privés d'analyses médicales (CP/FPV)

Association vaudoise des maîtres coiffeurs (FPV/CVAM)

Association vaudoise d'établissements médico-sociaux – HÉVIVA (FPV)

Association vaudoise des organisations de soins et d'aide à domicile privées – AOSAD (CP)

Fédération des hôpitaux vaudois – FHV (FPV)

Fédération des prestataires de services de soins et d'aide à la personne – FEDEPS (CP/FPV)

Fédération patronale des EMS vaudois – FEDEREMS (CP/FPV)

Groupement vaudois des opticiens (FPV/CVAM)

Société suisse des podologues (FPV)

Société vaudoise de médecine (CP/FPV)

Société vaudoise de pharmacie (CP/FPV/CVAM)

Société vaudoise des médecins-dentistes (CP/FPV)

Solution de branche pour la santé et la sécurité au travail des EMS (CP)



Commerce et services

Antenne fédérale de la Fédération romande immobilière et de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (CP)

Association des courtiers en assurances – ACA (FPV)

Association des développeurs immobiliers vaudois – ADIV (CP/FPV)

Association nationale des coopératives viti-vinicoles suisses – ANCV (CP)

Association des négociants en combustibles de Lausanne et environs (FPV/CVAM)

Association des quincailliers suisses – AQS, section Vaud (FPV/CVAM)

Association Relève PME (CP)

Association romande des entreprises de nettoyage des textiles – ARENT (CP)

Association suisse des magasins d'articles de sport – ASMAS, section Vaud-Fribourg (CP/FPV/CVAM)
Conseil juridique CP Berne – ASMAS Suisse

Association suisse du commerce des vins – ASCV (CP)

Association suisse du froid, section romande (CP/FPV)

Association vaudoise des détaillants en textiles – AVDT (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des employés en assurances sociales – AVEAS (CP)

Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets – AVERTD (CP/FPV)

Chambre suisse des diplômés de l'immobilier – ARCID (CP)

Chambre Suisse des experts en transmission d'entreprise (CP)

Chambre suisse d'experts en estimations immobilières – CEI/USPI (CP)

Chambre vaudoise des agents généraux d'assurances (FPV)

Commission professionnelle paritaire du commerce de détail lausannois (CP)

Commission professionnelle paritaire romande du nettoyage en bâtiment (CP)

Commission professionnelle paritaire romande du nettoyage industriel des textiles (CP)

Associations

Commission professionnelle paritaire vaudoise du nettoyage en bâtiment (CP)

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud – CIFIC-VD (CP/FPV)

Conseil professionnel paritaire de la branche textile (CP)

Développement économique du commerce lausannois et des intérêts communs – DECLIC (CP)

Espace.mobilité, groupement d'intérêt réunissant d'importantes entreprises suisses du secteur de la vente (CP)

EXPO EVENT Swiss LiveCom Association (CP)

Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage – FREN (CP/FPV/CVAM)

Fédération suisse des désinfestateurs – FSD (CP)

Fédération Vaudoise du Commerce de Détail (CP/FPV)

Fondation pour le commerce lausannois (CP)

GRI – Formation professionnelle VD (CP)

Groupe interprofessionnel patronal pour l'apprentissage de commerce – nGIPAC (CP)

Société coopérative des commerçants lausannois – SCCL (CP/FPV/CVAM)

Société des encaveurs de vins suisses – SEVS (CP)

Swiss Finance Council – SFC (CP)

Trade Club Vaud (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier – USPI Suisse (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud – USPI Vaud (CP/FPV/CVAM)

VINIHARASS (CP)



Industrie et artisanat

Aqua suisse – Fédération suisse d'entreprises de technique des eaux et des piscines (CP)

Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens – ACVIE (FPV/CVAM)

Association des mécaniciens en automobiles diplômés – AMAD (CP/FPV)

Association des storistes romands – ASR (CP/FPV)

Association suisse des marchands de matériaux de construction – section suisse romande ASMMC-SSR (FPV)

Association Professionnelle Romande des Entreprises d'Assainissement – APREA (CP)

Association romande de l'enseigne lumineuse (FPV)

Association romande des entreprises de brûleurs à mazout et à gaz et des techniques de combustion – AREB (CP)

Association romande des entreprises de tôlerie en ventilation (CP)

Association vaudoise des créateurs de mode (CP/FPV)

Association vaudoise des entreprises de révision et nettoyage de citernes – AVACIT (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des graviers et déchets – AVGD (CP/FPV)

Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation – AVCV (FPV/CVAM)

Association vaudoise des métiers de la pierre (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres ramoneurs – AVMR (CP/FPV/CVAM)

Centre de formation des métiers de l'automobile (CP)

Centre de formation vaudois de l'industrie (CP)

Commission professionnelle paritaire des garagistes vaudois CPP-GV (CP)

Commission professionnelle paritaire des ramoneurs vaudois (CP)

Commission vaudoise de formation professionnelle de l'industrie (CP)

Enveloppe des Edifices Suisse – Section Vaud – EESSV (FPV/CVAM)

Fédération romande du carrelage – FeRC (FPV)

Fédération vaudoise des entrepreneurs – FVE (FPV/CVAM)

Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FPV/CVAM)

Groupement des industriels de la Broye (CP/FPV)

Groupement des industriels de Morges et environs (CP)

Groupement suisse de l'industrie mécanique – GIM-CH (CP/FPV)

Société vaudoise des maîtres-relieurs (FPV)

Solution de branche pour la sécurité au travail de l'industrie romande de la mécanique (CP)

Swiss Cigarette (CP)

SwissFur (CP)

SwissOil Romandie (CP)

Union romande des entreprises d'installation et de révision de stockages d'hydrocarbures – URCIT (CP/FPV)

Union romande des maîtres poêliers-fumistes (FPV)

Union romande des professionnels des deux roues – URP2R (FPV)

Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise – UPSA-VD (CP/FPV/CVAM)

Viscom – Association suisse pour la communication visuelle, région romande (FPV/CVAM)



Terre

Association pour la défense de la propriété rurale (CP)

Association romande des entrepreneurs forestiers – AREF (CP/FPV/CVAM)

Centre de logistique des Premiers grands crus (CP)

Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois (CP)

Conseil professionnel paritaire de la branche des vins et de la tonnellerie du canton de Vaud (CP)

Fédération vaudoise des vignerons – FVV (CP)

Florist.ch Suisse romande (CP/FPV)

Fondation vaudoise en faveur de la formation professionnelle en horticulture (CP)

Groupement des propriétaires de vignes de La Côte (CP/FPV)

Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle, Vevey et Lavaux (CP)

JardinSuisse Vaud (CP/FPV)

Office de la marque de qualité Terravin (CP)

Société des maîtres tonneliers et cavistes, section romande (FPV/CVAM)

Union des encaveurs et négociants en vins Vaud-Fribourg (FPV/CVAM)



Transport et tourisme

Aérosuisse – Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses (CP)

Association en faveur de l'Aéroport de Genève-Cointrin – AGC, antenne vaudoise (CP)

Association romande des hôteliers – ARH (FPV/CVAM)

Association suisse romande des professionnels du nautisme – ASRPN (CP)

Associations

Association suisse des transports routiers – ASTAG, section vaudoise (CP/FPV/CVAM)

Association vaudoise des établissements sans alcool – AVESA (FPV/CVAM)

Comité rail-route Vaud-Genève – CRRVDGE (CP)

Fédération Suisse des Drones Civils – FSDC (CP)

Groupement vaudois des agences de voyages – GAVV (FPV)

Intergroupe parlementaire aéronautique et aérospatiale (CP)

SPEDLOGSWISS Romandie (FPV)

Swiss Helicopter Association (CP)

Union des maîtres camionneurs de Lausanne et environs (FPV)

VaudRoutes – Association routière vaudoise – ARV (CP/FPV)



Métiers de bouche

Artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois (FPV/CVAM)

Association des Artisans fromagers romands – AFR (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres bouchers-charcutiers – AVMBBC (CP/FPV/CVAM)

Confiseurs, bouchons vaudois (CP)

Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche (CP)

GastroVaud (FPV/CVAM)

Société vaudoise et romande des Patrons-Pâtisseries-Confiseurs, Chocolatiers, Glaciers (CP/FPV)

Spécialiste du chocolat (CP)



Autres activités

Association Femmes PME suisse romande (CP/FPV)

Association des piscines romandes et tessinoises – APRT (CP)

Association Le Châtelard (CP)

Association pour le patrimoine culturel (CP)

Association suisse des caisses de compensation professionnelles – ACCP (CP)

Club CEDIDAC (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur de l'accueil de jour de l'enfance (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur social parapublic vaudois (CP)

Confrérie des Pirates d'Ouchy (FPV)

Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance – FSAE (CP/FPV)

Fondation de Romainmôtier (CP)

Fondation Foot Avenir (CP)

Fondation pour le patrimoine culturel (CP)

Fondation USPI Vaud (CP)

Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle – Giip (CP)

Logement Idéal, société coopérative (FPV)

Médias Suisses – association des médias privés romands (CP)

PME & Hautes Écoles (CP)

Société coopérative interprofessionnelle de garantie SIG, gérance (CP)

Société Suisse des Officiers – SOG/SSO/SSU (CP)



SIC et groupements similaires

Association des commerçants et artisans de Leysin – ACAL (FPV)

Coordination des commerçants de Morges – COOR Morges (FPV)

Economie Région Haut-Lac ERHL (FPV)

Economie Région Lausanne (CP/FPV)

Groupement des commerçants d'Aigle-Cité (FPV)

Groupement des commerçants et artisans de St-Légier-La Chiésaz (FPV)

SIC de Bex (FPV)

SIC Gros-de-Vaud (FPV)

SIC de La Sarraz et environs (FPV)

SIC de La Vallée de Joux (FPV)

SIC de l'Ouest lausannois – SICOL (FPV)

SIC de Montreux – SICOM (FPV)

SIC de Moudon (FPV)

SIC du Nord Lausannois SICNL (FPV)

SIC de Nyon et environs (FPV)

SIC de Payerne et environs (FPV)

SIC de Sainte-Croix et environs (FPV)

SIC de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion (FPV)

SIC de Vevey et environs (FPV)

SIC de Villeneuve – SICOV (FPV)

SIC d'Yverdon-Grandson et environs (FPV)

Société des commerçants et artisans d'Oron-la-Ville (FPV)

Société industrielle, commerciale et artisanale de la Tour-de-Peilz – SICAT (FPV)

Société industrielle, commerciale et d'utilité publique d'Orbe – ARTICOM (FPV)



Formations

Association faïtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

Fondation cantonale pour la formation professionnelle – FONPRO (CP)

Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie – Fondation MEM (CP)

Fondation Formation Vallée Broye (CP)

Représentation

En tant qu'acteur incontournable de la vie économique régionale, cantonale et fédérale, le Centre Patronal siège dans de nombreuses commissions. Cette présence forte amène à la fois la connaissance de l'actualité dans de nombreux domaines et l'occasion de faire valoir des convictions et des compétences.

Organismes nationaux ou régionaux

Association en faveur de l'Aéroport de Genève (AGC)

Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)

CapitalProximité

Communauté d'intérêts suisse pour la formation commerciale de base (CIFIC-CH)

Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC)

Conseils des coopératives vaudoise et romande de cautionnement (CVC-CVCH-CRC)

Conseil du Léman

Fondation «Registre des écoles privées de Suisse»

GENILEM Vaud-Genève

Groupement des institutions de prévoyance (GIP)

Groupe de travail du SEFRI sur le financement de la formation professionnelle supérieure

Groupe romand des gérants de caisses AVS professionnelles et interprofessionnelles

Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprises (IFCAM)

Office fédéral de conciliation en matière de conflits collectifs du travail

Organisations diverses de la prévoyance professionnelle constituées sur le plan suisse

Routesuisse

Union lémanique de l'artisanat et des métiers (ULAM)

Union suisse des arts et métiers (USAM)

Organismes et commissions vaudoises en matière d'économie et d'emploi

Comité stratégique d'Innovaud

Commission cantonale tripartite sur l'emploi

Commission cantonale de l'énergie

Commission tripartite vaudoise chargée de l'application des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes

Commission cantonale de gestion des emplois temporaires

Commission consultative lausannoise des ports

Commission cantonale éthique d'aide à l'insertion sociale

Commission cantonale d'affermage

Commission consultative extraparlamentaire de politique familiale

Commission économique de Lausanne Région

Commission paritaire de l'État de Vaud

Conseil du tourisme de l'Office du tourisme du canton de Vaud

Conseil de la Fondation lausannoise d'aide au travail

Groupe industriel, commercial et touristique du Grand Conseil (GICT)

Organismes institués en matière de bail commercial

Organismes vaudois en matière d'institutions sociales

Commission d'évaluation de la LPCFam

Conseil de Fondation pour l'accueil de jour des enfants

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

Organismes vaudois en matière de formation

Association du Gymnase du soir

Fondation Centre Sport-Etudes Lausanne (CSEL)

Commission cantonale des bourses d'études et d'apprentissage

Commission consultative de l'enseignement privé

Commission d'examen pour l'obtention du certificat cantonal d'aptitudes

Commission des examens de fin d'apprentissage

Commission cantonale d'orientation scolaire et professionnelle

Commission consultative de l'Institut régional de Lausanne (CoCIRL) de l'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

Conseil de la Fondation EFPROCIM

Conseil de l'École Professionnelle Commerciale de Lausanne (EPCL)

Conseil de l'École Professionnelle Lausanne (EPSIC)

Conseil des gymnases

Conseil vaudois de formation professionnelle

Conseil de l'École des métiers de Lausanne (ETML)

Conseil du Centre d'Orientation et de Formation Professionnelles (COFOP)

Organismes divers

Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets (CODE)

Commission Logistique TRIDEL (CP)

Conseil de la Fondation Foot Avenir

Commission consultative d'urbanisme et de transport de la ville de Lausanne (CCUT)

Commission des infrastructures économiquesuisse

Conseil et Bureau de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance

Conseil et Bureau de la Fondation Montétan

Métropole lémanique – Plateforme transports

Petits-déjeuners PME & Start-up du Canton de Vaud

Centre Patronal

Organes

Une trentaine de chefs d'entreprise siègent au sein de l'association du Centre Patronal, qui approuve les comptes, qui est informée de la gestion et de l'organisation de l'entreprise, ainsi que de ses engagements en faveur de la défense des conditions-cadres de l'économie.

Association du Centre Patronal (état au 1^{er} janvier 2022)

Président

Stéphane Krebs
Maître paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Vice-président

André Berdoz
Patron
Electro-Techniques AZ SA
Grandvaux

Délégué

Christophe Reymond

Membres

Yves Amaudruz

Directeur
Amaudruz SA
Lausanne

Diane Bonny

Associée
Accessing SA
Lausanne

Marc-André Cornu

Président directeur général
Cornu SA
Boulangerie fine
Champagne

François Cruchon

Directeur
François Sports SA
Morges

Reto de Mercurio

Directeur général
CDM Hôtels & Restaurants SA
Lausanne

Patricia Delarive

CEO et médecin-chef
Clinique Maignon Suisse SA
Lausanne

Carole Dubois

Directrice
Pierre DeRoche SA
Le Lieu

Marc Ehrlich

Directeur général
Groupe VIPA/RETRIPA
Lausanne

Willy Gehriger

Administrateur de sociétés
Pully

Olivier Gétaz

Administrateur
EMS les Albrans
Aubonne

Denis Gonseth

Administrateur de sociétés
Founex

Pierre-Frédéric Guex

Président
Vaud Cliniques
Buchillon

Philippe Hebeisen

Administrateur de sociétés
Schwyz

Jean-Michel Henny

Avocat
Etude Pache Henny Burdet
Lausanne

Sandra Laydu Molinari

Notaire
ACTA Notaires Associés
Montreux

Jean-François Luthi

Médecin
Lausanne

Olivier Marmy

Médecin-dentiste
Adent Lausanne-Gare
Lausanne

Caroline Mesple-Moser

Directrice
Moser Design SA
Lausanne

Pierre-André Meylan

Président
Piguet Frères SA
Le Brassus

Pierre Monachon

Vigneron-encaveur
Rivaz

Jacqueline Montandon-La-Longe Moser

Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Camille Moser

Associée
Fiduciaire Maillard SA
Pully

Edgar Philippin

Professeur à l'Université de Lausanne
Avocat
Kellerhals Carrard
Lausanne

Stéphane Pilloud

Directeur Granulats et Bétons Suisse Romande
Holcim (Suisse) SA
Eclépens

Alexandra Post Quillet

Administratrice indépendante
Lausanne

Jean-Marc Probst

Président
Probst Group Holding
Crissier

François Pugliese

Directeur
Elite SA
Aubonne

Patrick Pulver

Directeur général
Posse Peinture SA
Renens

François Randin

CEO
Green Motion SA
Le Mont-sur-Lausanne

Stéphane Rezso

Directeur
HSB Brûleurs et systèmes
de chauffage SA
Crissier

Antoine Rochat

Notaire
Etude des notaires Rochat & Laufer
Lausanne

Pierre Rochat

Président
Fondation Beau-Site
Clarens

Jean-Claude Vaucher

Administrateur
Aubonne

Denis Viquerat

Directeur
Viquerat décoration & Arch. d'intérieur SA
Clarens

Fédération patronale vaudoise

L'assemblée des délégués exerce les compétences inaliénables de l'organe suprême. Elle est composée de trois délégués par association affiliée (associations professionnelles et sociétés industrielles et commerciales) et par groupement des représentants des membres individuels.

Dès lors que les manifestations et assemblées ont été interdites par les autorités durant une bonne partie de 2021, l'assemblée des délégués de la FPV n'a pu se tenir comme il était initialement prévu, mercredi 5 mai 2021. Les délégués ont été invités à exercer leur droit sous la forme électronique, comme cela était exceptionnellement autorisé. Le scrutin était ouvert jusqu'au mardi 4 mai, à 16 heures. L'assemblée « résiduelle » s'est tenue le mercredi 5 mai 2021.

Le Comité se compose des présidents de chaque association professionnelle, de chaque société industrielle et commerciale ainsi que d'un représentant de chaque groupement des membres individuels. Il s'est réuni le 18 mars et le 22 septembre 2021 au Château de Chillon, dans le cadre des 25 ans de la FPV. Le Bureau a la composition suivante au 1^{er} janvier 2022 :

Président

Stéphane Krebs
Maître paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Vice-président

André Berdoz
Patron
Electro-Techniques AZ SA
Grandvaux

Membres

Olivier Gétaz
Administrateur
EMS Les Albrans
Aubonne

Jean-Michel Henny

Avocat
Etude Pache Henny Burdet
Lausanne

Jacqueline Montandon-La-Longe Moser

Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Secrétaire général

Christophe Reymond

Chambre vaudoise des arts et métiers

Président

André Berdoz
Patron
Electro-Techniques AZ SA
Grandvaux

Secrétaires

Jean-Hugues Busslinger
Olivier Rau

La Chambre vaudoise des arts et métiers réunit 34 associations professionnelles comme membres collectifs.

Organe de révision

OFISA SA, Lausanne

Centre Patronal

Direction



Christophe REYMOND
Directeur général

Les fonctions transversales autres que celles relatives aux finances et au marketing relèvent directement de la direction générale. Celle-ci coiffe les ressources humaines ainsi que les systèmes d'information, y compris le service informatique et la communication numérique. Par ailleurs, les services logistiques et ceux relatifs aux bâtiments dont le Centre Patronal est le propriétaire ou le locataire relèvent aussi de la direction générale.



Yvan BEGUELIN
Directeur des caisses d'allocations familiales et gérant de la Caisse AVS de la FPV

La division des allocations familiales se compose de deux services dédiés à l'octroi des allocations et d'un service de gestion administrative et comptable. Quant à la Caisse AVS de la FPV, elle regroupe deux divisions. La division des cotisations comprend les différents services relatifs au fichier des membres, à la fixation et à l'encaissement des cotisations des employeurs, des indépendants et non actifs ainsi que ceux du contentieux et des déclarations de salaires et comptes individuels. Quant à la division des prestations, elle calcule et verse les rentes AVS, les prestations de l'assurance-invalidité ainsi que les différents types d'allocations pour perte de gain de droit fédéral. Les problématiques liées à l'assujettissement international et au contrôle des employeurs sont traitées par une cellule spécifique.



Frédéric BONJOUR
Directeur du département vente-marketing et formation

Le département regroupe trois services. Le service marketing, transversal à toute l'entreprise, gère le déploiement des actions marketing de l'ensemble des produits : services juridiques, assurances sociales et formation, ainsi que la communication liée aux événements publics organisés par l'entreprise. Le service vente et stratégie réalise les études de marché, pilote la stratégie de vente des produits et assure le suivi de la relation avec nos clients. Enfin, le service de la formation garantit le déploiement de l'offre de cours de la marque Romandie Formation appartenant au Centre Patronal.



Jean-Hugues BUSSLINGER
Directeur du département de politique générale

Le département est responsable de l'action politique développée par le Centre Patronal au service des entreprises et de l'économie. Tant au niveau cantonal que fédéral, il suit les travaux de l'administration et du Parlement, depuis l'examen des projets législatifs jusqu'aux éventuelles campagnes de votations, et entretient les contacts avec le monde politique. Ces activités sont complétées par des publications – *Service d'information* hebdomadaire ou revue *Plein Centre* dix fois par année. Enfin, le service juridique édite notamment des guides de droit du travail et anime la permanence qui répond aux questions des chefs d'entreprise en la matière.



Martin KUONEN
Directeur du Centre Patronal Berne

Berne est le centre de gravité de la politique fédérale. Le Centre Patronal y est présent depuis 1973, avec une succursale proposant des prestations de premier ordre. Pour des associations actives sur l'ensemble de la Suisse, nous œuvrons comme secrétariat, conseil juridique, lobbyistes politiques et partenaires de formation. Nous fournissons à des entreprises, chaque année, plus de 10 000 conseils personnalisés en matière de droit du travail ou des assurances sociales. Nous assurons la formation continue de nombreux professionnels à travers des cours orientés sur la pratique et des séminaires d'entreprise, ou par des collaborations avec des écoles professionnelles. Notre publication hebdomadaire contribue en outre au débat politique en lui apportant faits, chiffres, arguments et commentaires.



Luc OESCH
Directeur des finances et des institutions de prévoyance

La fonction finance est transversale dans toute l'entreprise et couvre les quelque 150 entités sous gestion du Centre Patronal. C'est ainsi qu'elle regroupe la stratégie et la gestion financière du Centre Patronal, de la Fédération patronale vaudoise, de six institutions de prévoyance d'envergure gérées administrativement, techniquement et financièrement par le Centre Patronal ainsi que de dizaines de mandats associatifs. Par ailleurs, la fonction finance contribue de manière significative à la vision stratégique de l'entreprise, notamment par la transformation digitale soutenue de nos activités en pilotant des projets communs à toute l'entreprise. La dimension numérique est centrale afin que le Centre Patronal poursuive son engagement déterminé pour les entreprises et l'économie privée.



Olivier RAU
Directeur du département des associations

Les cadres gestionnaires d'associations et leurs collaborateurs accompagnent pas moins de 140 associations et autres groupements professionnels, dans tous les secteurs de l'économie. Juristes, économistes, politologues ou autres, ils sont à l'écoute des chefs d'entreprise. Autant animateurs de la vie associative que conseillers, ils canalisent et gèrent l'engagement patronal. Avec leurs propres ressources, en s'appuyant aussi sur celles des services spécialisés du Centre Patronal, ils contribuent à donner aux professions les impulsions propres à les renforcer.

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement, pour leur confiance et leur disponibilité, les responsables des entreprises Aero41, Agrosustain, Bolay SA, Brasserie Docteur Gab's, Champidistribution SA et Suter Viandes et leurs équipes, qui nous ont ouvert leurs portes.

Nos remerciements également aux journalistes du quotidien *24 heures* qui ont réalisé les reportages auprès des entreprises.

Nous avons apprécié de collaborer, à nouveau, avec Philippe Gétaz, le photographe du présent rapport d'activité, qui maîtrise l'art d'immortaliser chaque instant avec justesse et humanité.

Route du Lac 2
1094 Paudex

Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058 796 33 00

info@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch
www.romandieformation.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
Tél. 058 796 99 09

cpbern@centrepatronal.ch